

Club Nautique de Port-Miou

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2014

L'assemblée Générale réunie à la Maison de L'Europe et de la Vie Associative de Cassis le 9 mars 2014 commence à 10H.

70 membres sont présents ou représentés sur 142. Le quorum (1/6e des membres minimum) étant atteint, le président ouvre l'assemblée.

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 3 MARS 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) RAPPORT MORAL par Yves Attali

Cher amis bonjour à tous.

Il est de nature de dire « je vous remercie d'être venus aussi nombreux ». Je vais donc ne pas déroger à la règle mais personnellement y rajouter un commentaire.

Nombreux ouiMais par rapport à quoi au nombre de places dans la salle ? au nombre d'adhérents ??

En effet et c'est là que le bât blesse

Le club stagne voire régresse !

L'article 2 des statuts définit l'objet de notre association comme suit :

L'association a pour objet de développer la pratique de la navigation à voile sportive et de loisir, ainsi que toutes pratiques nautiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du Parc National des Calanques. D'instruire les membres de l'association dans l'art de la navigation à voile et de la connaissance de la mer, par l'organisation de régates et de sorties en mer tout au long de l'année. De fédérer les membres détenteurs d'une Autorisation d'Occupation du Territoire dans la calanque de Port-Miou pour défendre leurs droits et leur maintien dans la calanque. De protéger l'environnement de la calanque de Port-Miou par la promotion d'une activité douce non polluante, la voile, en accord avec les principes et orientations du développement durable.

Continuer l'œuvre de Marc et de François a été pour le bureau et le Conseil d'Administration la ligne de conduite de l'année qui vient de s'écouler et cela en réalisant :

- Nos traditionnelles régates
- Nos réunions festives

- Des visites en groupe
- Une aide à l'équipement
- L'ouverture plus importante du Club
- Un achat de matériel et d'outillage
- L'organisation de manifestations et de régates pour d'autres associations
- Le nettoyage de la calanque

L'occupation particulière de votre Président cette année a été :

- d'amplifier les contacts avec la Mairie de Cassis gestionnaire des AOT
- de participer aux réunions de concertation
- de défendre et résoudre quelques cas individuels auprès de la capitainerie
- de renouer les contacts avec les 3 autres clubs de la calanque
- de prendre conscience de l'enjeu du Parc National et de ses conséquences

A ce sujet l'année dernière François donnait un avis un « tantinet » pessimiste dans son rapport moral et c'est ce qui m'a vraiment décidé à m'investir au sein du bureau et ainsi prendre en main la responsabilité de notre Club avec l'appui de son Conseil d'administration.

Car les années à venir vont être particulièrement importantes dans le devenir de la calanque de Port Miou.

Nous avons à la fois du temps, 4 ans, mais un long chemin à parcourir pour assurer la pérennité de nos bateaux à Port Miou sans oublier le changement voire l'agrandissement de ceux ci et bien entendu le droit de transmission de l'AOT.

Je vous remercie

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3°) RAPPORT ADMINISTRATIF / ADMISSIONS et RADIATIONS par Françoise Forge

Le rapport administratif de l'année 2012 faisait état de 150 membres.

Notre club compte en 2013 142 membres

- 112 sociétaires
- 16 Copropriétaires
- 14 participants

N'ont pas réglé leur cotisation en 2013

- 4 sociétaires dont 2 démissionnaires (vente de bateau)
- 5 copropriétaires
- 1 participant

Susciter l'adhésion d'un plus grand nombre d'adhérents doit être une préoccupation majeure, non seulement du conseil d'administration mais aussi des sociétaires.

Il est notamment fortement recommander de faire adhérer comme membre actif toutes les personnes qui participent aux différentes activités du club (régates, croisières, sorties en mer, événements etc.)

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans la vie du club, organisateurs et participants.

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

Prénom	Nom	Fonction
Patrick	Astinot	Trésorier Adjoint
Yves	Attali	Président
Henri	Basso	Commission entretien
Dominique	Beset	Commission sportive, entretien
David	Bossy	Commission communication
Yves	Chenin	Commission croisière, loisirs
François	Dumon	Vice Président
Françoise	Forge	Secrétaire Général Administratif
Jean-Louis	Guerrin	Commission sportive
Michel	Lafon	Commission festivités, croisière, loisirs
François	Mellon	Secrétaire Général Technique
Philippe	Oddou	Commission festivités
Eric	Ordener	Commission communication
Gérard	Plaisant	Vice Président
Robert	Zamparo	Trésorier

Et un président d'honneur : Claude Laurendeau

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d'administration s'opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2012, il y aura donc un vote cette année.

Manifestations et activités du club en 2013 :

La Cassidaigne et la coupe de l'amitié, ont pu se dérouler presque normalement.

Une seule course pour la Cassidaigne et un nombre de bateaux restreint à 10 pour la coupe de l'amitié, conséquence des travaux au port des Embiez.

- Le Nettoyage de La Calanque en collaboration avec les clubs de la Calanque s'est déroulé le 14 avril
- La soirée du club du 8 juin nous a réunis autour d'un excellent couscous dans une bonne ambiance festive. Un grand Merci à Isabelle

- Les puces nautiques organisées pour la première fois le même jour que la soirée du club, n'ont pas eu de succès, il faut dire que le temps exécrable de la matinée n'était pas engageant.

Un grand merci à François Mellon pour la gestion et l'animation du site web du club et à tous ceux qui y contribuent par leur envoi de photos et de récits d'aventures

En 2013, le club a été chargé d'organiser les parcours et d'assurer le comité de courses de 2 régates externes :

- Les Voiles de Cassis (Jean Trapani)
- L'IT sail cup

Ces 2 régates ont mobilisé à chaque fois des volontaires du club pour assurer le comité de course : bateau comité, bateau pointeur, saisie des licences et des résultats ...et participer aux festivités qui ont suivi !

Le CNPM a aussi apporté son soutien à un nouvel événement, la 5 Elements Cup .
Ces événements seront reconduits en 2014.

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et à ceux qui par leur participation démontrent la vivacité du CNPM.

Le rapport administratif est approuvé à l'unanimité.

4°) RAPPORT FINANCIER 2013 ET PREVISION 2014 par Robert Zamparo

Le budget 2013 du CNPM est composé :

Pour sa partie Produits

- Des cotisations des sociétaires, copropriétaires, participants.
- De la vente des licences de la Fédération Française de Voile.
- Des recettes d'organisation de régates externes.
- Des subventions
- De recettes annexes, ventes et participations diverses.

Pour sa partie dépenses

- Des charges liées à la pratique sportive : frais fédéraux, licences F.F.V.,
- Des frais d'organisation des régates : défraitements, achat matériels
- Des frais d'organisation extra sportifs : Assemblée Générale, fête annuelle du club, gâteau des rois.
- Des charges de fonctionnement : frais de secrétariat, matériel d'entretien et de réparation
- Des achats et charges diverses

RESULTAT D'EXPLOITATION 2013

Au 31 décembre 2013, le résultat comptable laisse apparaître un bénéfice de 6223,99€ sur un budget de 26.655 €, budget en augmentation de 20% environ par rapport au précédent.

Ce résultat très satisfaisant provient de plusieurs facteurs, notamment

- L'augmentation des recettes des régates externes organisées par le club
- L'augmentation des subventions des collectivités locales et territoriales
- L'absence de charges exceptionnelles, comme cela avait été le cas l'année précédente.

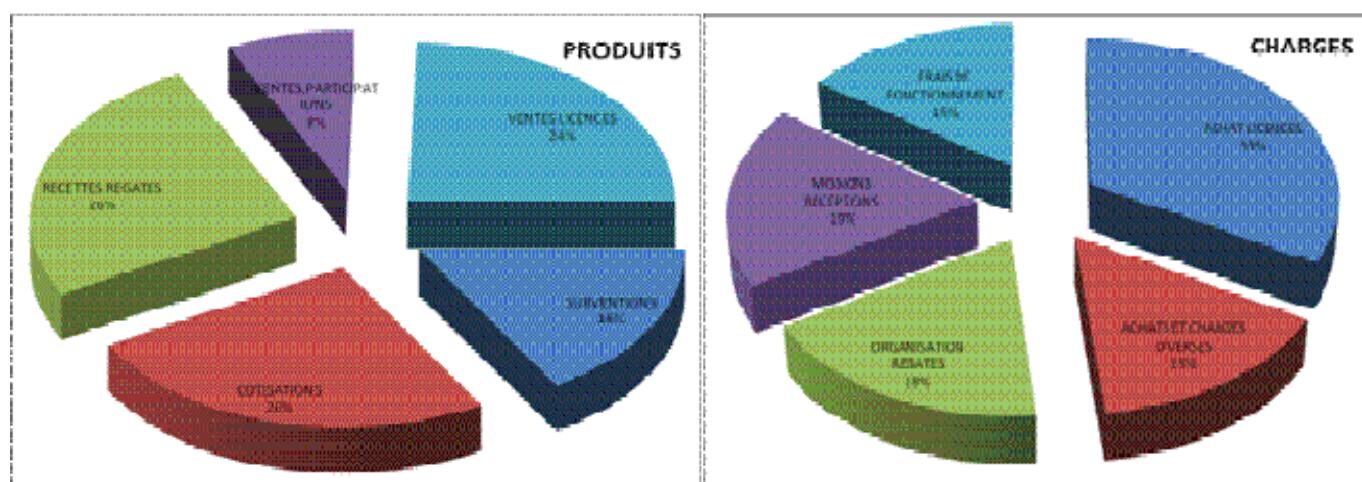
Il convient cependant de noter que pour des raisons d'arrêté de comptes au 31 décembre, 1290€ de charges imputables à 2013 ont été reportées sur l'exercice 2014.

TRESORERIE (31/12/2013)	Disponibilités (compte courant Société Générale)	4298,36 €
ETAT FINANCIER (31/12/2013)	Livret association Société Générale	58.282,85€

10 000€ ont été transférés du compte courant sur le livret en septembre 2013. Sur ce compte, 757.34 € de produits financiers ont été capitalisés en 2013.

CONCLUSION

Ce très bon exercice budgétaire permet au club de renforcer ses fonds propres et de disposer de réserves lui permettant de faire face à une dépense imprévue, et s'il le souhaite, de programmer des travaux de rénovation ou d'envisager un investissement spécifique.



Les résultats du compte d'exploitation 2013 est approuvé à l'unanimité.

5°) RAPPORT SPORTIF par François Mellon et François Dumon

Résultats des régates CNPM 2013 :

- Challenge d'hiver : **Attila** d'André SIMON
4 manches courues/5 ;
11 bateaux inscrits, 6 à 8 bateaux par manches.
- La Cassidaigne : **Attila** d'André SIMON
1 manche courue/2 ;
5 bateaux inscrits, 5 bateaux départ.
- Challenge de printemps : **Attila** d'André SIMON
2 manches courues/3 ;
09 bateaux inscrits, 5 à 6 bateaux par manches.
- Coupe du Printemps du Livre : Annulée.
- Coupe Georges Arnaud : **Canaille** de Gérard Plaisant
1 manche courue/3 ;
05 bateaux inscrits, 5 bateaux départ.
- Coupe de l'Amitié : **Figolu** de Michel De Bressy
2 manches courues/2 ;
10 bateaux inscrits, 9 bateaux par manches.
- Challenge d'automne : **Attila** d'André SIMON
4 manches courues/4 ;
13 bateaux inscrits, 7 à 9 bateaux par manches.

Bilan des régates CNPM 2013 :

- a) 6 épreuves validées sur 7 ; **11 manches courues sur 16 prévues** ;
- b) 53 bateaux inscrits cumulés ; 9 bateaux maxi au départ d'une manche ; 78 bateaux départs cumulés, soit une **moyenne de 7 bateaux par manches** ;
- c) **17 bateaux ont régaté en 2013** (dont 1 bateau de l'YCCC).

Nombre de bateaux participants par manche un peu plus faible cette année ; les résultats ont donc été établis en un seul groupe.

Les résultats des bateaux et/ou équipages CNPM à l'extérieur :

- **Orion** (CEA Cadarache) met à profit les régates du club pour former de nouveaux équipiers. Orion a participé à de nombreuses courses en 2013.
- **Figolu** (Michel De Bressy) a brillé cette année particulièrement dans les deux épreuves suivantes :
 - Challenge Pommé (Port de Bouc-Porquerolles) : 1er R (sur 8) ; 4ème toutes classes (sur 31) ;
 - Quadra Solo : 2ème (sur 18).

Ces résultats (notamment celui de la Quadra Solo) ont été mis en avant par le Club auprès de la Ville de Cassis : **Figolu** a donc reçu le prix de la Ville de Cassis.

- **Bip Bip** (Olivier Mireur) a terminé 4^e(12) en Novembre à Hyères
- **Patrick et Yves Chenin** sont toujours très actifs sur le championnat en Mini JI Handisport ; ils obtiennent des places très honorables :

		<i>Patrick</i>	<i>Yves</i>
Mai	Istres (inter ligue)	14/19	4/19
Juin	Embrun	7/9	6/9
Juin	Esparon	10/13	7/13
Aout	Maubuisson (France)	47/59	20/59
Septembre	Salles/Verdon	3/11	7/11

Activités de l'Equipe Club CNPM :

Le club a été chargé, cette année encore, de l'organisation sur l'eau des deux épreuves :

- **Les Voiles de Cassis** - Voiles traditions (Organisation Jean Trapani) ;
- **L'IT sails-cup.**

Ces 2 régates ont mobilisé à chaque fois des volontaires du club pour assurer le comité de course à terre et sur mer : Avis de Course, définition des parcours (Instructions de Course), inscriptions (licences, jauges ...), bateau comité, bateaux pointeurs, établissement des résultats, jury ... et participations aux festivités qui ont suivi !

Equipe Club en 2013: Christian, David, Dominique, François, Gérard, Henri, Josyane, Marc, Philippe, Robert, Yves ...

Un grand bravo à tous, régatiers et bénévoles.

Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité

6°) Objectifs et Projet 2014 par Yves Attali et Marc Lhuiller

Pour atteindre les objectifs fixés, les axes de réflexions suivants sont proposés :

- Devenir une force, un poids, un acteur majeur voire incontournable pour les collectivités territoriales
- Augmenter le nombre d'adhérents au CNPM par une action de communication auprès des participants
- Faire adhérer à un Club les 80/400 titulaires d'AOT
- Etre plus présent au sein de l'UNPMC
- Rencontrer plus souvent les collectivités, les affaires maritimes
- Développer nos partenariats (presqu'île - parking - autres clubs, associations utilisatrices de la calanque)
- Proposer des activités nouvelles telles que voile légère, école de croisière.

Marc Lhuillier intervient pour développer le projet Voile Légère. Ce projet propose l'acquisition par le CNPM d'un dériveur type Laser Vago, pour un budget de l'ordre de 3000€.

Ce dériveur sera positionné vers l'ancien ski club, près de l'entrée de la calanque et mis à disposition, en utilisation libre, aux membres du CNPM et leur famille, durant la période estivale de juin à septembre.

Le but est de proposer une activité plus ludique, différente de nos traditionnelles régates de type « habitables », et d'amener ainsi un peu de jeunesse dans notre club vieillissant.

Ce projet sera mis à l'essai pendant un an. Si ça ne marche pas, le dériveur sera revendu.

Le projet voile légère est soumis au vote de l'assemblée

- Votants : 68
- Pour : 52
- Contre : 15
- Abstention : 1

Le Projet Voile légère est approuvé par l'assemblée

7°) Budget prévisionnel et cotisation 2014 par Robert Zamparo

BUDGET PREVISIONNEL 2013 (éléments caractéristiques)

- Le budget prévisionnel 2014 est en augmentation de 8% par rapport au réalisé 2013.
- Le poste «cotisation» est en augmentation. Un effort de tous est demandé pour inciter les participants aux différentes activités à devenir membres du club.

Le montant de l'adhésion reste à 50€ pour les propriétaires de bateau et 20 € pour les membres actifs.

- Nous avons répercuté la hausse du montant de la licence voile 2014. Elle passe de 52 à 53€ pour les sociétaires et reste à 55€ pour les participants aux régates externes.
- 3000€ ont été provisionnés pour l'achat d'un dériveur à usage commun suite au projet à cette A.G
- L'affiliation à L'U.N.P.M.C. est reconduite à hauteur de 5€ par sociétaire en 2014, de même que le don de 500€ à la S.N.S.M.
- Les primes pour l'installation des matériel d'économies d'énergie et de préservation de l'environnement sont maintenues, 2000€ ont été prévus à cet effet.
- Comme chaque année, des demandes de subvention ont été faites auprès du Département 13 et du CNDS.
- La Ville de Cassis s'étant engagée à prendre en charge des frais d'équipements et de matériel en lieu et place d'un subventionnement, nous avons prévu 1000€ de recettes sur ce poste.

BUDGET REALISE 2013 ET PREVISIONNEL 2014

DEPENSES	2013	2014	RECETTES	2013	2014
60 - Achats			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
Achat de Tee shirt et polos	2 266,42 €		- Prestations régates locales et animations	6 600,00 €	6000,00 €
Achat matériel d'activité		3000,00 €	- Ventes de Tee-shirt, Polos, livres	115,00 €	1 000,00 €
61 - Services extérieurs			- Ventes de licences	6 276,00 €	6 500,00 €
Fournitures d'entretiens	391,01 €	900,00 €			
Fournitures régates locales et animations	102,40 €	2000,00 €			
Primes assurances	205,89 €	300,00 €			
62 - Autres services extérieurs					
Honoraires	500,00 €		- Produits soirée annuelle CNPM & SNSM	1 842,00 €	2000,00 €
Défraiements régates externes	3 000,00 €	4 000,00 €	74 - Subventions d'exploitation		
Défraiements secrétariat	1 000,00 €	1 000,00 €	- C.G. 13 fonctionnement	1 100,00 €	1 000,00 €
Missions réceptions Assemblée Générale, Conseil d'Administration, soirée annuelle	3 596,39 €	4 000,00 €	- C.G.13 manifestation	600,00 €	600,00 €
Photocopies, publicités	235,56 €	300,00 €	- Ville de Cassis	1 000,00 €	
Frais postaux	843,56 €	500,00 €	- CNDS	1 500,00 €	1 500,00 €
Abonnement Téléphone et Internet	523,05 €	600,00 €			
Frais bancaire	24,73 €	100,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		
Cotisation fédérale Ligue de voile	200,00 €	250,00 €	- Cotisations sociétaires	6 622,00 €	8000,00 €
licences FFV	6 311,00 €	6 300,00 €			
Cotisations UNPMC		560,00 €	77 - Produits exceptionnels		
Frais divers	31,00 €		- Sur opérations de gestion		
67 - Charges exceptionnelles			- Participations sur achat de matériel		1000,00€
Dons en faveur de la SNSM		500,00 €			
Charges N-1 (rembt régates-don SNSM-cotis UNPMC - fleurs)		1 290,00 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles (Cuves et solaires)	100,00 €	2 000,00 €	Perte de l'exercice		
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements					
Bénéfice de l'exercice	6 323,99 €				
TOTAL	25 655,00 €	27 600,00 €	TOTAL	25 655,00 €	27 600,00 €

Je remercie tous les membres du club qui ont participé en 2013 au bon fonctionnement du club et à l'organisation de régates externes. Les actions réalisées présentent l'avantage de positionner le club en qualité d'acteur-animateur du site et de la Ville de Cassis tout en étant porteuses de cohésion interne et de ressources financières.

Je tiens à remercier également la Ville de Cassis, le Conseil Général 13 et le Centre National de Développement du Sport (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) pour leur soutien financier qui récompense l'engagement sportif et citoyen du CNPM.

Je souhaite enfin, que la bonne santé financière du club permette l'émergence, en 2014, de projets susceptibles de consolider la position du C.N.P.M. en qualité de club nautique à vocation sportive.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes navigations en 2014.

Le budget prévisionnel et le montant des cotisations sont approuvés à l'unanimité, moins une voix.

8°) Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres du CA sortant en 2014

Prénom	Nom	Elu en	fonction
Patrick	Astinot	2012	Trésorier adjoint
Dominique	Besset	2008	Commission entretien
David	Bossy	2008	Commission communication
Jean-Louis	Guerrin	2008	Commission sportive
Gérard	Plaisant	2008	Vice-Président

Il est demandé aux participants à l'AG d'indiquer leur sélection sur 5 candidats dans la liste posée.

Résultat du vote : 68 votants : 63 votes exprimé, 4 nuls, 1 blanc

Sont élus : Dominique Besset, David Bossy, Marc Lhuillier, Gérard Plaisant, Dominique Richer

Prénom	Nom	Résultat du vote : Nombre de voix
Dominique	Besset	58
David	Bossy	57
André	Curci	34
Marc	Lhuillier	60
Gérard	Plaisant	59
Dominique	Richer	43

9°) Renouveau des représentants à L'UNPMC par Yves Attali

La liste des représentants du CNPM à L'UNPMC est la suivante :

Représentants : Yves ATTALI, Henri BASSO, Yvon CHENIN, Alain CONSEIL François DUMON, Alex GABRIEL, Christiane JAYLES, Michel LAFON, Gérard PLAISANT,

Suppléants André CURCI, Michel LAFON, Olivier MIREUR, François POUGET

La liste des représentants et suppléants est approuvée à l'unanimité.

10°) INTERVENTION des invités :

Marc Mamelli, Président de L'UNPMC rappelle le rôle important de l'UNPMC, qui représente l'ensemble des clubs de la calanque auprès des instances locales et des gestionnaires du Parc National des Calanques. L'enjeu crucial pour les 4 prochaines années est le renouvellement de l'AOT en 2019.

L'objectif de l'UNPMC sera d'œuvrer afin d'assurer la pérennité de nos bateaux dans la calanque.

Marc appelle tous les membres à participer à la prochaine Assemblée Générale de l'UNPMC du 22 mars.

Marc De Caneva, conseiller à la mairie de cassis, chargé de l'environnement et en particulier de la vie maritime, répond aux questions des membres de l'assemblée.

Les questions portent principalement sur la sécurité liée à la fréquentation de La Calanque et plus particulièrement la circulation des kayaks.

Marc De Caneva assure que tout est mis en œuvre pour organiser et réguler cette circulation.

Yves Attali intervient pour demander aux membres du club un changement de comportement vis-à-vis des visiteurs afin de donner une image positive de la calanque, en accueillant et accompagnant nos nombreux visiteurs avec courtoisie.

Le président remercie chaleureusement les membres présents pour leur participation active et leur attachement à leur club et leur donne rendez-vous devant un verre pour poursuivre les discussions.

Le Président

Y.Attali

Le Secrétaire Général

F. Forge